



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Institut Français de la Mer du 1 juin 2016 (exercice 2015)**

L'Assemblée générale ordinaire de l'Institut français de la mer (IFM) s'est tenue le mercredi 1 juin 2016, 47 rue de Monceau Paris 8ème, selon l'ordre du jour transmis avec la convocation en date du 11 mai 2016.

Le Président Eudes Riblier ouvre la séance à 10 H.

Compte tenu des présents (27) et des « pouvoirs » (92) envoyés au président, aux membres du Bureau et aux différents participants le quorum est largement atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

### **1- Rapport Moral**

#### **1-1 Chacun des Comités locaux nous a brièvement présenté ses principales activités**

- **Comité Ile de France** : Les réunions de présentation des métiers de la mer dans les collèges et lycées, assurés grâce à René de Cayeux et à Jean-Louis Pernollet ont été moins nombreuses du fait en particulier des mesures de sécurité actuellement nécessaires ; René continue par ailleurs à assurer la mise à jour permanente du répertoire des formations de notre site et à répondre à toutes les demandes de jeunes s'interrogeant sur ces formations.

- **Estuaire de la Seine** : L'action est toujours tournée en direction du grand public avec le souci d'être acteur de la place. Bon écho presse. Rythme mensuel de nos conférences avec toujours la préoccupation de la variété des thèmes abordés en raison de notre volonté d'être généraliste de la mer. On peut noter en particulier la participation à Mer en Fête, le colloque « place du marin dans la ville maritime » avec participation d'artistes, l'intervention de l'élève de l'ENSM parrainé aux assises, sur le thème de son mémoire de fin d'études, l'hommage à Jean-Yves Besselat, une visite de Granville.

Nombre de cotisants stable : une soixantaine, les entrées compensant les départs et gros effort nécessaire pour faire rentrer les cotisations

- **Bretagne occidentale** : présence de l'IFM dans de nombreuses manifestations, participation à la préparation de la conférence SaferSeas, préparation de la participation à Brest 2016.

- **Bretagne sud** : conférences et visites de sites, recherche d'évènements communs avec les comités proches. Bernard Claverie devant se consacrer pleinement à son entreprise, une nouvelle organisation du Comité va devoir être trouvée.

- **Pays de la Loire** : cycle de conférences mensuelles avec une quarantaine d'auditeurs réguliers, participation aux activités de la maison de la Mer (journées du patrimoine,..) participation à l'organisation d'évènements et de manifestations (120 ans du Belem, voyage du St Michel II, exposition des peintres de la marine, visites d'entreprises...)

- **Languedoc Roussillon** : conférences régulières, réflexions sur les grands dossiers régionaux, organisation à l'occasion de l'édition 2016 d'Escales à Sète et des 350 ans du Port de Sète des journées Escales bleues à savoir quatre journées thématiques portant sur l'éco responsabilité, la recherche, la croissance bleue, la protection de l'environnement et la sensibilisation des publics. Ces journées ont réuni une quarantaine d'acteurs pour échanger face au public sur les enjeux maritimes et portuaires de notre siècle. L'édition 2016 d'Escales à Sète, a réuni plus de 300000 spectateurs, faisant de cette fête maritime le premier rassemblement en Méditerranée.

En prévision de l'édition 2018 d'Escales à Sète, une mobilisation de la communauté maritime a permis de sensibiliser l'association Hermione - La Fayette et de s'assurer de la venue du navire lors de cet événement : une tournée de la frégate en Méditerranée à l'été 2018 était en concurrence avec un voyage en Louisiane et l'option méditerranée a été retenue par les organisateurs.

- **Marseille Fos Calanques** : le Comité a apporté son appui pour les Assises 2015. Il travaille sur l'ensemble des aspects de l'éolien flottant et envisage la création d'un blog dédié pour mettre à disposition du public le fruit de ses travaux et pour échanger largement sur ce thème.

- **Toulon Provence Corse** : conférences communes avec FMES et IHEDN, études et publication de fiches documentaires toujours aussi travaillées et intéressantes ; coordination des trois Comité de la façade pour assurer le contenu du numéro 503 de la Revue Maritime sur la Méditerranée.

Le démarrage du **Comité Manche Est Mer du nord** a pris du retard : Jérôme Bignon et Gildas Tual viennent de se rencontrer pour relancer le sujet ; des difficultés de charge et de santé du président du **Comité Bretagne Nord** ont également freiné le démarrage de celui-ci ; le Préfet Henri Masse nous aide pour constituer un noyau de bonnes volontés pour redémarrer un **Comité Charente** en vue des assises de La Rochelle début novembre.

Des contacts continuent à **Papeete et à la Réunion** pour y porter la voix de l'IFM.

## **1-2 Revue Maritime**

**Quatre numéros** sont parus en 2015, avec en particulier le **numéro 503 sur la Méditerranée**.

François Pezard rappelle que la revue Maritime est faite par une équipe restreinte : le rédacteur en chef et deux relecteurs et bien sûr l'aide du comité de rédaction. **Il souhaite**

**avoir des retours de la part des lecteurs** : qui lit la revue, est-elle jugée intéressante ?

F. Pézard craint qu'elle soit **trop spécialisée, voire austère** ; il souhaite la faire évoluer en particulier vers les sujets culturels : le dernier n°505 accueille ainsi un article sur la musique. Pourquoi ne pas aborder la bande dessinée qui situe souvent ses récits dans un cadre maritime ? De façon générale il se veut un chaud partisan de l'ouverture des sujets et **invite les membres de l'Institut et au delà à s'exprimer dans la Revue.**

Une importante amélioration esthétique a été faite depuis le n° 500 et elle semble appréciée. Un numéro par an est confié à un comité, **le numéro Méditerranée**, produit de la collaboration des 3 comités méditerranéen, est sorti à temps l'an dernier pour les Assises qui avaient lieu à Marseille. Le **prochain sera consacré à la Bretagne est sous la maîtrise d'œuvre du comité de Brest.**

### **1-3 Les travaux que l'IFM anime au auxquels nous participons :**

Jean-Louis Fillon nous a fait un rapide compte-rendu du **colloque** du 1er octobre dernier sur **"l'Océan, bien commun de l'humanité, une utopie pour le XXIème siècle"**.

Ce colloque achevait les travaux du groupe de travail **« droit maritime et développement durable »** qui répondait au projet de tracer des convergences entre deux mondes parallèles, celui des acteurs maritimes et celui des défenseurs de l'environnement. **Il nous est apparu que la notion de bien commun méritait d'être élargi au-delà de la haute mer à l'ensemble des océans** conformément à l'origine du droit de la mer et qui s'exprime sous la forme du patrimoine commun de l'humanité - Le bien commun est pertinent pour tous les espaces maritimes quel que soit leur statut d'espace libre ou sous souveraineté car les océans constituent un ensemble continu. Le bien commun est le fondement de la liberté des mers : communauté et liberté forment un tout intrinsèquement lié. D'où **l'idée force que les compétences des Etats sur leurs espaces maritimes côtiers doivent désormais être associées à la responsabilité et ne plus apparaître comme l'expression ou l'attribut de la souveraineté.**

On peut considérer que ce colloque a été un **véritable succès** puisque 200 personnes se sont retrouvées pendant toute cette journée, attirés peut être par un affiche de qualité puisque entre autres intervenants nous avons entendu Pascal Lamy, Nicolas Baverez mais aussi tout ce que notre monde maritime compte de personnalités et de compétences dans des domaines aussi différents que la pêche les grands fonds marins ou la civilisation polynésienne Les **principales interventions** ont été publiées dans les **numéros 504 et 505 de la revue Maritime.**

Jean-Louis Fillon a également fait un point sur les travaux que l'Institut a lancés dans le prolongement de ce colloque et qui portent sur **la gouvernance de la haute mer**, en particulier dans la perspective des travaux préliminaires à l'ONU sur la négociation d'un accord complémentaires à la Convention de Montego bay portant sur la protection de la biodiversité au delà des limites des eaux sous juridiction. L'Institut a jugé nécessaire de s'inscrire dans ce débat de la gouvernance et d'apporter des propositions réalistes, fruit de la consultation des experts et personnalités qui lui sont proches et issues de toutes le

composantes des professions et compétences maritimes. Un groupe de travail composé de membres du bureau de l'Institut, renforcé par deux partenaires du CESM et de l'université a entamé une première série d'auditions, passionnante par la diversité des analyses et des propositions émises par des personnalité très diverses.

François Pezard a fait part de travaux préliminaires de l'IFM sur la **sûreté maritime** et l'évolution des menaces liées à l'évolution de la situation géopolitique.

Le Gouvernement a réalisé d'importants travaux sur ce thème (stratégie nationale de sûreté des espaces maritimes, cyber sécurité des navires, lutte contre les narcotrafics, lutte contre la pêche illégale...), mais il est intéressant de continuer à le développer

#### **1-4 Les activités de promotion de la mer et des activités maritimes**

Nos **Mardis de la Mer** entrent dans leur douzième année et, avec Christian Buchet, nous veillons à couvrir le plus large spectre de sujets maritimes.

Une dizaine d'étudiants de l'Institut Catholique de Paris sont inscrits au **Certificat d'Etudes maritimes**, qui sera décerné aux auditeurs qui auront assisté à 20 des 22 conférences de deux cycles successifs et qui auront soutenu avec succès un mémoire sur un sujet maritime. Par contre, un seul **professionnel actif** a demandé à bénéficier de ce dispositif de formation continue qui atteste d'une large connaissance des sujets maritimes : un nouvel effort de communication devra être fait après l'été.

Le **Forum des métiers de la mer** de l'Institut Océanographique a malheureusement dû être annulé en fin d'année dernière du fait des attentats mais il va renaître avec notre soutien en 2017.

Nous souhaitons toujours pouvoir présenter une **exposition-conférence dans des grandes villes de l'intérieur**, pour faire prendre conscience au plus grand nombre de l'importance de la mer dans la vie de tous nos concitoyens et du rôle qu'ils peuvent avoir pour son avenir, mais nous manquons des moyens financiers nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Notre **groupe LinkedIn** a peine à démarrer malgré les efforts de Marie-Christine Mechet pour l'animer : n'hésitez pas à y échanger des informations et points de vue afin de contribuer à la diffusion de la connaissance de la mer

#### **1-5 PRIX IFM**

Quelques belles candidatures ayant été identifiées, **le jury va se réunir le 17 juin prochain** sous la présidence de Didier Decoin.

Pour mémoire, le prix Jean Morin de l'IFM récompense une personnalité ayant contribué au développement des activités maritimes de la France et/ou de l'emploi maritime français et le prix Avenir à un(e) jeune s'étant fait remarquer par un travail, une action ou un acte révélateur de son talent, de sa passion ou de son apport à la vie maritime française.

## 2- Nouvelles réflexions

Le CA a estimé utile que l'IFM se penche sur **l'exemplarité écologique** souvent recherchée par le législateur et sur sa volonté, lors de la transposition de règles européennes ou internationales, d'exiger mieux de nos concitoyens ou de nos entreprises : ses effets en termes de compétitivité et d'efficacité ; la nécessité de préserver l'océan ; les possibles apports de la science, le besoin d'une politique maritime cohérente ; le rôle des ONG et celui de l'Etat ; les positions nationales dans les organismes internationaux. Il a été convenus que, dans un premier temps, **La Revue Maritime est le lieu naturel d'expression** des diverses positions qui pourront amener à un **travail de synthèse**.

L'intérêt d'une réflexion sur **la solidarité maritime**, son sens, sa réalité et ses expressions, son renforcement et sa diffusion a été validé.

## 3- Comptes 2015 et budget 2016

Nous avons poursuivi en 2015 nos efforts pour retrouver une situation économique saine :

- **nos activités "association" sont passées d'une perte de 12,2 K€ à un résultat très légèrement positif (956 €)**

- **la perte de notre activité "Revue" est passée de 8,2 K€ à 17 K€, mais cette perte est liée à l'apurement de créances devenues douteuses concernant des publicités d'annonceurs qui nous ont quitté et avec qui nous avons des contrats verbaux tacitement reconductibles : sans cet apurement, le résultat de la Revue aurait également été légèrement bénéficiaire (2,2 K€)**

Nous avons donc retrouvé une trajectoire de résultats équilibrée, après deux années difficiles liées à la perte brutale en 2014 de subventions et de soutiens.

### **Pour l'association,**

- nos recettes sont restées pratiquement constantes, seuls les produits liés à l'activité (colloque, Certificat d'études maritime) augmentant légèrement

- quelques postes de charges augmentent du fait de notre colloque. Nos autres charges sont stables ou en baisse, avec enfin l'effet du changement de notre photocopieur, poste très lourd en 2013 et 2014

- nous "bénéfitions" de l'absence de prix IFM en 2015, comme en 2014

### **Pour la revue**

- la publication de 4 numéros en 2015 a un effet bénéfique mécanique sur nos recettes, mais celles d'abonnement par numéro sont également en hausse.

- nos recettes de publicités par numéro, avant dépréciation de créances anciennes sont en légère baisse

- nous bénéficions désormais en année pleine de la baisse du coût de fabrication du liée au changement d'imprimeur en 2015.

Le Commissaire aux comptes, Monsieur Patrick LAGUEYRIE, du cabinet Foucat et Associés, informe l'Assemblée générale qu'il a procédé à un audit des comptes de l'IFM selon les normes de l'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et précise : « *Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion* ».

« *Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle des résultats des opérations des exercices écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté à l'Assemblée et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.»*

#### **4- Budget 2016**

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2016 est présenté pour un montant de 109.397€ en produits et 109.397€ en charges.

**Le Président précise que si notre budget 2016 est équilibré**, nos efforts tant sur la maîtrise stricte de nos charges que pour trouver plus de sources de financement (**adhésions, soutiens, abonnements, publicités**) doivent être poursuivis afin de conforter ce retour à l'équilibre, de retrouver une liberté de manœuvre et de pouvoir accompagner des initiatives nouvelles.

#### **5- Résolutions**

**RESOLUTION N° 1** Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2015

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**RESOLUTION N° 2** Adoption du rapport moral

L'Assemblée Générale ordinaire adopte le rapport moral de l'exercice 2015, présenté par le Président Eudes Riblier, et donne quitus au président, au conseil d'administration et au bureau.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**RESOLUTION N°3** Approbation des comptes

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2015 pour un montant de 118 997,20 € en charges et de 102 919,54 € en produits soit un résultat de – 16 077,66 €, ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumés dans les rapports qui lui ont été présentés par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes. Elle donne quitus financier au président, au trésorier, au Bureau et au Conseil d'administration.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**RESOLUTION N°4 Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau pour - 16 077,66€ portant ce dernier de -82 301,56 € à -98 379,22€

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**RESOLUTION N° 5 Approbation du rapport du commissaire aux comptes**

L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice écoulé. (2015)

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**RESOLUTION N°6 Adoption du budget prévisionnel**

L'Assemblée générale ordinaire adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2016 pour un montant de 109 397€ en produits et 109 397€ en charges.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**RESOLUTION N°7, Pouvoirs**

L'assemblée générale donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour effectuer toutes les formalités légales, consécutivement à l'Assemblée générale.

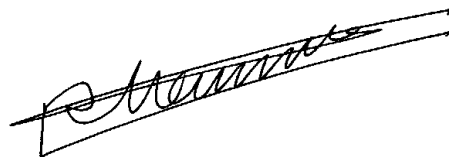
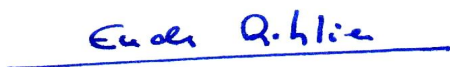
*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le Président lève la séance à 12 heures.

Fait à Paris le 9 juillet 2016

Le Président

Le Secrétaire Général



Eudes RIBLIER

Régis MENU